

13. Vœu de la municipalité sur l'avenir du parc de la Poudrerie  
Municipalité de Tremblay-en-France

## Sauvons le Parc de la Poudrerie !

Le Parc de la Poudrerie, lieu de détente de nombreuses familles tremblayaises, se voit menacer depuis le début de l'année 2016.

En effet, la convention qui lie l'État, la Région, et le Département pour la gestion du parc arrive à échéance le 31 décembre 2016. Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée pour l'avenir. L'État, propriétaire de ce parc, ne s'engage pas à prendre en charge ce terrain ainsi que les coûts de dépollution des habitats de l'ancienne Poudrerie souterraine. Il faut le dire clairement : c'est aujourd'hui l'investissement public du Parc qui est en jeu.

Lors des questions au gouvernement le 26 avril 2016 en réponse à une question de Monsieur François Auzan, le secrétaire d'État Barbara Pignatelli a évoqué la possibilité d'une cession du Parc au Département de la Seine-Saint-Denis, cette proposition fait place à une plus d'incertitude, car elle n'offre pas une solution viable pour l'avenir, en matière de gestion, de dépollution, et de partage des charges financières.

La municipalité de Tremblay-en-France a souhaité associer à cette consultation l'ensemble des citoyens, notamment par voie de pétition. L'avenir du Parc est un enjeu qui concerne toute la population. C'est par l'implication de plus grand nombre que nous pourrions porter cette question, afin que chaque institution prenne ses responsabilités.

La municipalité de Tremblay-en-France invite donc l'État, le Département de Seine-Saint-Denis, et la Région Île-de-France à se remettre au moins de la table pour trouver une solution durable au rattachement de cette concession, avec comme seul objectif le sauvetage de ce précieux vert de 137 hectares et son accès au grand public. C'est la l'unité de tous.

Il est proposé au Conseil municipal :

- à l'État, le Département de Seine-Saint-Denis, et la Région Île-de-France à se remettre au moins de la table pour trouver une solution durable au rattachement de cette concession, avec comme seul objectif le sauvetage de ce précieux vert de 137 hectares et son accès au grand public.

VŒU

## Sauvons le Parc de la Poudrerie !

1 DOCUMENT - Publié le 19/05/2016

Vœu de la municipalité sur l'avenir du parc de la Poudrerie



**V-160519-Parc-de-la-Poudrerie.pdf**  
(.PDF, 9,73Ko)

TÉLÉCHARGER

RETOUR À LA LISTE

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35